



Référence : ICC-ASP/23/SP/53

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États Parties et, au nom de la Présidente de l'Assemblée, a l'honneur de se référer à sa note verbale ICC-ASP/23/SP/05 du 28 mars 2024 concernant la période de présentation des candidatures pour la Commission consultative pour l'examen des candidatures, et souhaite informer les États Parties qu'à la fin de la période de nomination, le 25 août 2024, l'état des candidatures reçues par le Secrétariat était le suivant :

Groupe régional	Nom du candidat	Nationalité
États d'Afrique	Mme. Ngozika Okaisabor Uwazurunonye	Nigeria
États d'Asie et Pacifique	M. O-Gon Kwon	République de Corée
États d'Europe orientale	M. Robert Fremr Mme. Milica Kolaković- Bojović	République tchèque Serbie
Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes	M. Jaime Moscoso Valenzuela	Chile
États d'Europe occidentale et autres États	M. Mauro Politi M. Julian Fernandez	Italie France

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le nombre de candidats reste inférieur au nombre de sièges (neuf). La Présidente, conformément à la pratique du Bureau, a prolongé la période de présentation des candidats à l'élection à la Commission consultative pour une période de deux semaines, jusqu'au **dimanche 8 septembre 2024 (heure d'Europe centrale)**.

Les candidatures doivent être communiquées par la voie diplomatique au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties, Cour pénale internationale, Oude Waalsdorperweg 10, 2597 AK La Haye, Pays-Bas (ou par courriel à asp@icc-cpi.int). Si possible, le Secrétariat apprécierait de recevoir une version Word de la candidature et des documents qui l'accompagnent.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web de la Cour (www.icc-cpi.int), sous la rubrique « Assemblée des États Parties ».

La Haye, le 26 août 2024